

Intact Corporation financière annonce le placement de 150 M\$ d'actions privilégiées

*Le présent communiqué n'est pas destiné à la distribution aux fils de presse américains
ni à la diffusion aux États-Unis.*

**LE PROSPECTUS PRÉALABLE DE BASE PEUT ÊTRE CONSULTÉ, ET LE SUPPLÉMENT DE PROSPECTUS
PRÉALABLE AUX FINS DU PLACEMENT DANS LE PUBLIC ET TOUTE MODIFICATION DE CES DOCUMENTS
POURRONT ÊTRE CONSULTÉS, SUR SEDAR+ DANS LES DEUX JOURS OUVRABLES**

TORONTO, le 6 novembre 2025 – Intact Corporation financière (TSX : IFC) (« Intact » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu une convention avec un syndicat de preneurs fermes dirigé par BMO Marchés des capitaux et Banque Nationale Marchés des capitaux aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par prise ferme, 6 000 000 d'actions de catégorie A à dividende non cumulatif, série 13 (les « actions de série 13 ») auprès d'Intact en vue de leur vente dans le public au prix de 25,00 \$ l'action de série 13 (le « prix d'offre »), pour un produit brut global de 150 M\$ (le « placement »).

Les actions de série 13 verseront un dividende de 5,50 % par année, payable trimestriellement, lorsque le conseil d'administration de la Société le déclarera. Les actions de série 13 ne seront pas rachetables avant le 31 décembre 2030. À compter du 31 décembre 2030, Intact pourra, sur avis d'au moins 30 jours mais d'au plus 60 jours, racheter contre des espèces les actions de série 13 en totalité ou en partie, au choix d'Intact, au prix de 26,00 \$ l'action de série 13 si elles sont rachetées à compter du 31 décembre 2030 mais avant le 31 décembre 2031, de 25,75 \$ l'action de série 13 si elles sont rachetées à compter du 31 décembre 2031 mais avant le 31 décembre 2032, de 25,50 \$ l'action de série 13 si elles sont rachetées à compter du 31 décembre 2032 mais avant le 31 décembre 2033, de 25,25 \$ l'action de série 13 si elles sont rachetées à compter du 31 décembre 2033 mais avant le 31 décembre 2034 et de 25,00 \$ l'action de série 13 si elles sont rachetées à compter du 31 décembre 2034, dans chacun des cas avec tous les dividendes déclarés et non versés sur ces actions de série 13 jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

La clôture du placement devrait avoir lieu le 12 novembre 2025. Il est prévu qu'Intact affectera le produit net à des fins d'entreprise générales.

Les actions de série 13 seront mises en vente dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada aux termes d'un supplément de prospectus (le « supplément de prospectus ») au prospectus préalable de base simplifié de la Société daté du 15 janvier 2024 (le « prospectus préalable de base »).

Les actions de série 13 n'ont pas été, et ne seront pas, inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée (la « Loi de 1933 ») ou des lois sur les valeurs mobilières d'un État des États-Unis, et elles ne peuvent être placées ni vendues aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou pour le compte ou au bénéfice de telles personnes si elles ne sont pas inscrites ou si une dispense applicable de l'obligation d'inscription prévue dans la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières applicables d'un État des États-Unis n'a pas été obtenue. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des actions de série 13 aux États-Unis ou dans tout autre territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

L'accès au supplément de prospectus, au prospectus préalable de base et à leur modification est fourni conformément aux dispositions de la législation en valeurs mobilières relatives aux procédures d'accessibilisation à ces documents. Le prospectus préalable de base est accessible, et le supplément de prospectus sera accessible (dans un délai de deux jours ouvrables suivant la date des présentes) sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com. On peut obtenir gratuitement un exemplaire électronique ou imprimé du supplément de prospectus, du prospectus préalable de base et de leur modification auprès de BMO Marché des capitaux à Brampton Distribution Centre, a/s de The Data Group of Companies, 9195 Torbram Road, Brampton (Ontario) L6S 6H2, ou par téléphone au 905-791-3151, poste 4312, ou par courriel à l'adresse torbramwarehouse@datagroup.ca et, aux États-Unis, en communiquant avec BMO Capital Markets Corp., à l'attention du Equity Syndicate Department, au 3 Times Square, 25th Floor, New York, NY 10036 (à l'attention du Equity Syndicate) ou de Banque Nationale Marchés des capitaux au

130 King Street West, 4th Floor Podium, Toronto (Ontario) M5X 1J9 ou par téléphone au 416-869-8414 ou par courriel à NBF-Syndication@bnc.ca et, aux États-Unis, avec National Bank Capital Markets au 65 E. 55th St., 8th Floor, New York, New York 10022 en fournissant à la personne-ressource une adresse courriel ou une adresse postale, selon le cas. Les investisseurs éventuels devraient lire le prospectus préalable de base et le supplément de prospectus (une fois déposé) dans leur intégralité avant de prendre une décision en matière de placement.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière (TSX : IFC) est le plus important fournisseur d'assurance de dommages au Canada, l'un des principaux fournisseurs d'assurance spécialisée ayant une expertise dans le monde, et un chef de file de l'assurance des entreprises au Royaume-Uni et en Irlande. L'entreprise s'est développée par croissance interne et par acquisitions et nos primes directes souscrites opérationnelles annuelles totalisent maintenant près de 24 milliards de dollars.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance grâce à des agences et à un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink. Intact distribue aussi ses produits d'assurance directement aux consommateurs sous la marque belairdirect et par l'intermédiaire de groupes d'affinité. Intact offre également des produits d'assurance uniques et taillés sur mesure à des clients fortunés par l'intermédiaire d'Intact Prestige.

Aux États-Unis, Intact Assurance Solutions spécialisées fournit des produits et services d'assurance spécialisée par l'intermédiaire d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion.

Au Royaume-Uni, en Irlande et en Europe, Intact Assurance offre des solutions d'assurance pour les entreprises et d'assurance spécialisée par l'intermédiaire de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion. En Irlande, elle offre également de l'assurance des particuliers directement aux consommateurs sous la marque 123.ie.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Demandes des médias :

Caroline Audet, Directrice, Relations médias et affaires publiques
416-227-7905 / 514-985-7165
media@intact.net

Demandes des investisseurs :

Geoff Kwan, Premier vice-président associé des finances et chef des relations avec les investisseurs
1-866-440-8300 poste 20022
ir@intact.net

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains des énoncés figurant dans le présent communiqué, notamment des énoncés concernant l'emploi du produit tiré du placement, le moment du dépôt du supplément de prospectus, la clôture prévue du placement ou tout autre événement ou fait futur, sont des énoncés prospectifs. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend à », « planifie », « a l'intention de », « tendance », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases comparables indiquent des énoncés prospectifs. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont valables en date des présentes et peuvent être modifiés après cette date.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses formulées par la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les

circonstances. De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de la Société, ou des événements à venir ou faits nouveaux, diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment le moment et la réalisation du placement. En plus des autres estimations et hypothèses qui peuvent être mentionnées dans les présentes, des estimations et des hypothèses ont été formulées à l'égard notamment de la clôture prévue du placement et de l'emploi prévu du produit net tiré de celui-ci. Toutefois, la réalisation du placement est assujettie aux conditions de clôture d'usage, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, et rien ne garantit que le placement sera réalisé selon l'échéancier prévu, si tant est qu'il le soit.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par les présentes mises en garde et les mises en garde figurant à la section « Gestion des risques » (sections 25 et 28) incluse dans le rapport de gestion d'ICF pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de la notice annuelle d'ICF pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et celles figurant à la section « Gestion des risques » (section 14) incluse dans le rapport de gestion d'ICF pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, qui peuvent tous être consultés sur le site Web de la Société au www.intactfc.com ou sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la Société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et devraient prendre soigneusement en considération l'information qui précède lorsqu'ils examinent les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et elle ne s'engage pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.